



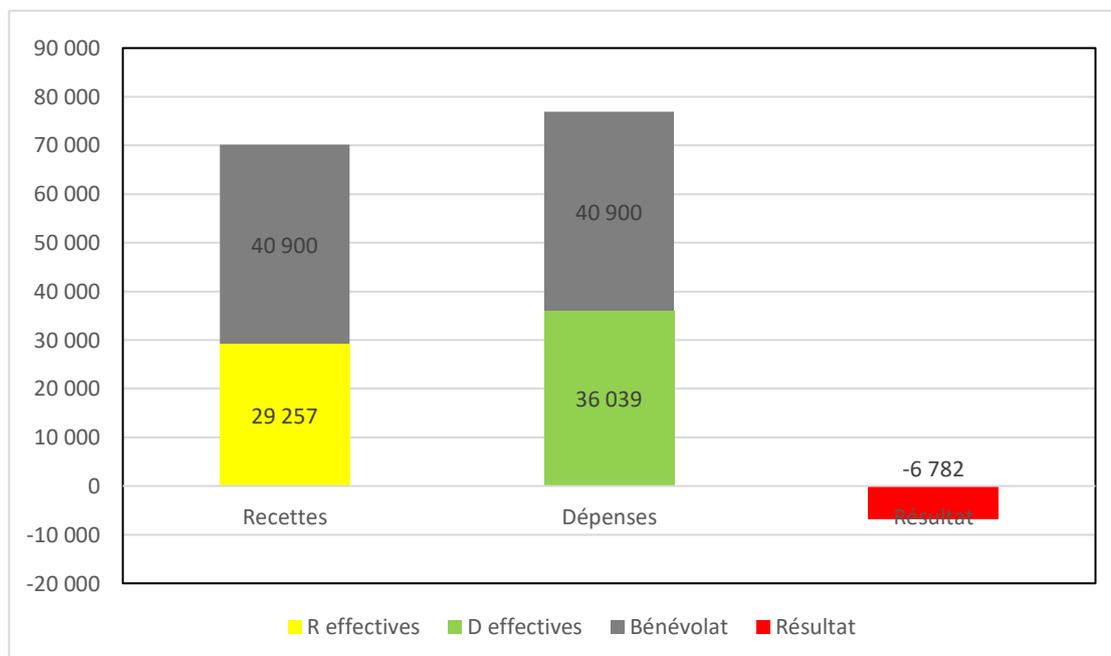
Rapport financier

Assemblée Générale de la ligue Paris Ile-de-France de vol libre du 12 février 2022

Mesdames, Messieurs les présidents de clubs et directeurs d'écoles,

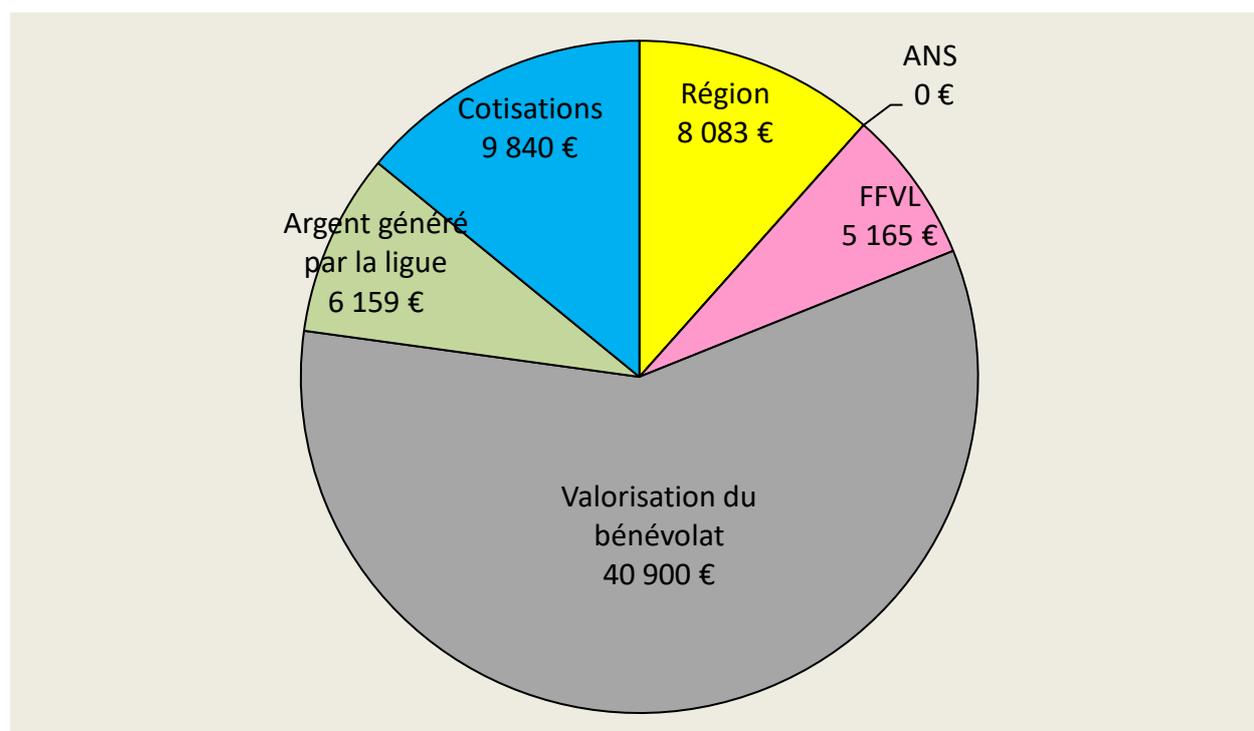
Ce document présente le bilan de la ligue Paris Ile-de-France de vol libre pour l'année 2021 ainsi que le budget proposé pour l'année 2022.

1. Bilan financier à fin 2021



L'exercice annuel est déficitaire, avec des recettes de 70 156 € et des dépenses de 76 939 € (valorisation du bénévolat inclus), d'où un résultat de – 6 782 €. Au 31/12/2021, la ligue dispose d'une trésorerie de 99 446 €.

A. Analyse des recettes de 2021



Le tableau suivant montre l'évolution des recettes effectives (hors valorisation du bénévolat)

En €	2019	2020	2021
Contrat d'objectif ANS	7 036	8 660	0
Subvention Conseil Régional	14 110	6 467	8 093
Subvention FFVL	5 459	3 185	5 165
Cotisations perçues par la ligue	10 050	10 326	9 840
Argent généré par la ligue	7 214	6 393	6 159
Total Recettes	43 869	35 031	29 257

Les financements de l'année sont marqués par diverses incidences de la crise sanitaire sur les exercices 2020 et 2021.

Concernant l'**ANS** le montant reçu en 2020 (8 660 €) n'a été consommé qu'à hauteur de moins de 20 %. C'est pourquoi la ligue a choisi, parmi les options proposées, de ne rien demander en 2021, et de justifier la subvention reçue sur l'activité de l'ensemble des deux exercices 2020 et 2021.

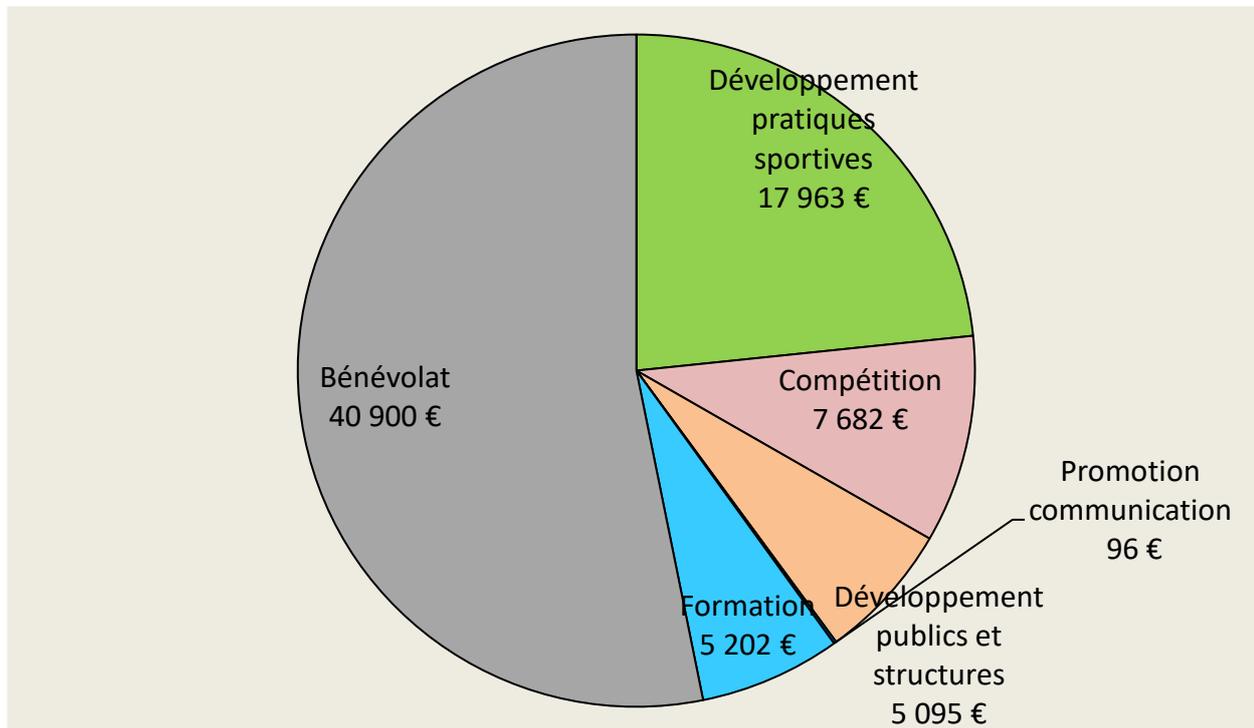
La **Région IDF** a décidé de verser la totalité des subventions Formation 2020, charge à la ligue de redistribuer les excédents aux clubs pour les aider à traverser la période difficile. La ligue a ainsi reversé 3 916 € aux clubs à jour de leur documentation sur l'intranet de la FFVL, et au prorata du nombre de leurs licenciés. Sur les 55 structures affiliées à la ligue IDF, 25 ont bénéficié de ce reversement représentant 1008 licenciés. Des délais administratifs n'ont pas permis de recevoir dans l'année 10 000 € attendus au titre de 2020 pour les Pratiques Sportives.

Le montant reçu de la **FFVL** (5 165 €) correspond au montant habituel. Il aurait dû inclure 2 362€ de rattrapage 2020 qui ne sera en fait reçu qu'en 2022.

Les **cotisations** sont stables à 9 840 €

- Les **recettes générées par la ligue** sont stables à 6 159 € et proviennent essentiellement des participations aux formations, de l'enregistrement des brevets, de la revente de câble de treuil à un tarif préférentiel et de la vente d'occasion de voiles de parapente acquises précédemment par la Ligue

B. Analyse des dépenses de 2021

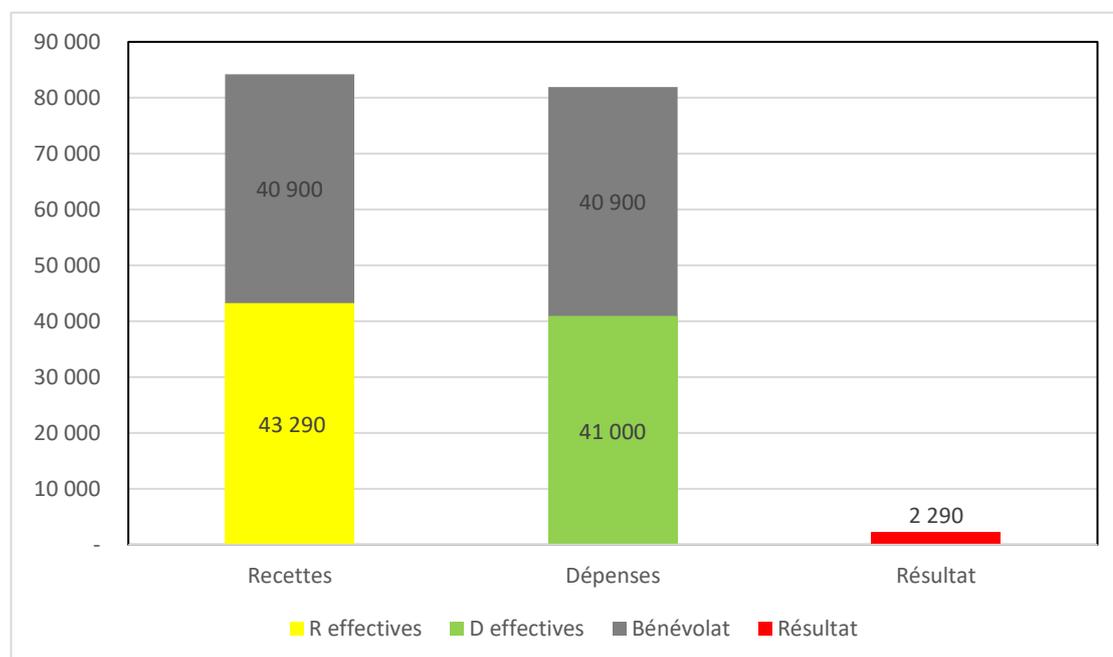


- Le **développement des pratiques sportives** (sites de pratique, jeunes, formation féminine) a retrouvé un niveau significatif (17 963 €) notamment avec deux importants stages jeunes. L'action féminine qui avait programmé plusieurs stages a été pénalisée par de mauvaises conditions météo et un seul stage a pu être mené à bien. Pour la première fois un tournoi de boomerang a été aidé.
- Les dépenses de **compétition** se montent à 7 682 € sous forme d'aides et d'incitation aux compétiteurs. Cette activité a bien repris en 2021 avec les compétitions en France et à l'étranger, la CFD et plusieurs sessions d'entraînement.
- Le **développement des publics et structures** représente des dépenses de 5 095 € dont l'essentiel a consisté au reversement aux clubs des excédents de subvention reçus de la région IDF pour les actions de formation en 2020 (3 916 €). La ligue a aussi soutenu une nouvelle activité de développement durable (1 100 €) consistant à donner une nouvelle vie au matériel usagé (restauration et don dans des pays en développement ou recyclage)
- La **promotion et la communication** n'ont enregistré que des dépenses marginales (96 €) en l'absence de besoins de produits nouveaux de communication
- La **formation** a entraîné des dépenses de 5 202 € avec notamment des formations d'animateurs et d'accompagnateurs et des séances de sensibilisation au handicap et au harcèlement, ainsi que du matériel radio pour les formations parapente

Les frais généraux de la ligue (320 €) et les produits du livret A (367 €) sont ventilés dans les différentes activités.

2. Budget de l'année 2022

Le budget de 2022 est prévu en léger excédent de 2 290 €, avec des recettes de 84 190 € et des dépenses de 81 900 € (valorisation du bénévolat inclus).



A. Recettes attendues en 2022

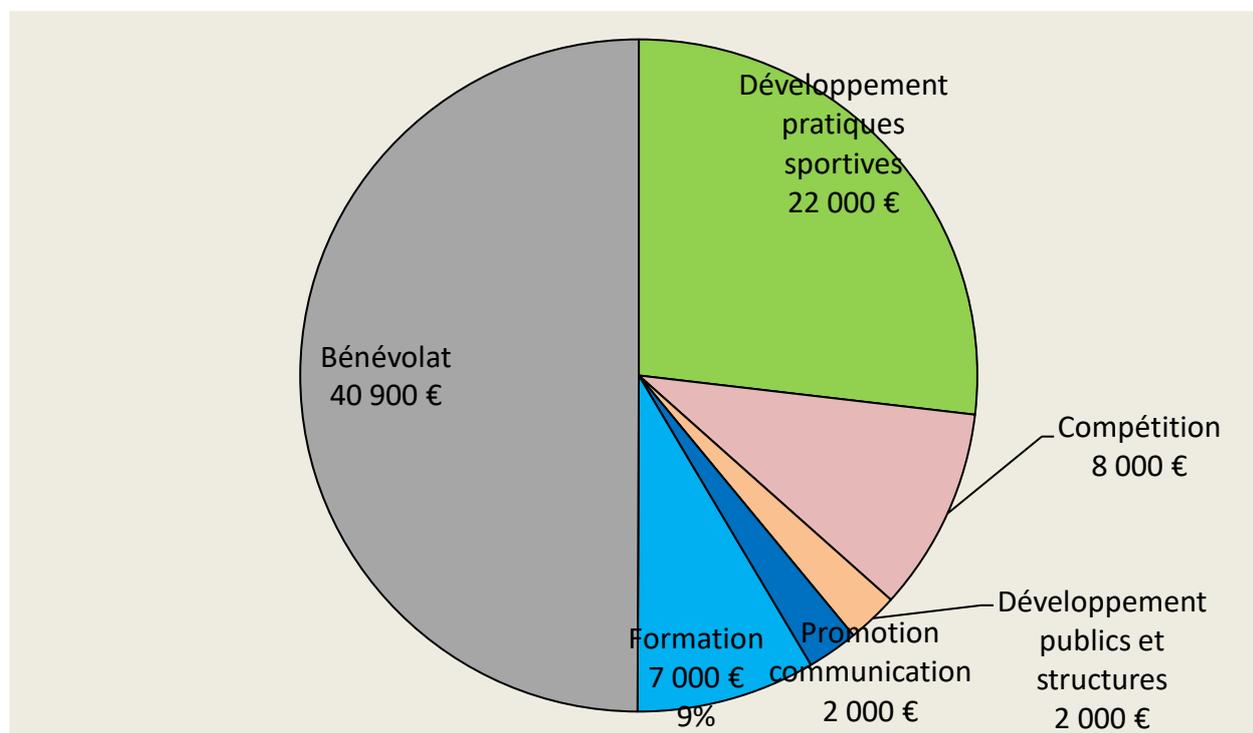
Le tableau suivant montre la répartition des recettes attendues en 2022 (hors bénévolat)

En €	2020	2021	2022
Contrat d'objectif ANS	8 660	0	8 660
Subvention Conseil Régional	6 467	8 093	11 630
Subvention FFVL	3 185	5 165	7 000
Cotisations perçues par la ligue	10 326	9 840	10 000
Argent généré par la ligue	6 393	6 159	6 000
Total Recettes	35 031	29 257	43 290

- Subvention de l'**ANS** : Le montant 8 660 € de 2020 devrait être retrouvé après l'année "blanche" 2021.
- Subvention du conseil régional **Ile-de-France** : 11 630 € attendus. C'est le montant annuel (14 560 €) de la convention quadriennale 2021-2024 signée avec la Région, diminué de l'excédent (2 930 €) trop perçu en 2021. En effet l'activité de formation, focalisée pour la Région sur les cadres et dirigeants, a été très inférieure aux prévisions contractuelles. La ligue n'a pu justifier que 1 630 € sur les 4 560 € reçus. Elle devra donc restituer l'excédent.
- Subventions de la **FFVL** : 7 000 € attendus d'aide pour les espaces de pratique et de reversement non contractualisé (RNC) sur les licences, conforme aux montants historiques, complétés par le reliquat de 2 362 € attendu en 2022.

- **Cotisations perçues par la ligue** : 10 000 € attendus. Un niveau historiquement stable incluant le retour des licences kite prises directement à la FFVL par des résidents IDF.
- **Argent généré par la ligue** : 6 000 € attendus. Niveau stable pour les participations aux formations et à l'organisation des entraînements et des compétitions et la revente de câble de treuil et de matériel de kite ou de parapente
- Nous évaluons de nouveau **la participation des bénévoles** à 40 900,00 €, soit 2 personnes à temps plein.

B. Perspectives des différentes activités en 2022



- Le **développement des pratiques sportives** (sites de pratique, jeunes, formation féminine, handicap, boomerang) mobilise un budget de 22 000 €, en hausse de 22 % par rapport à 2021, et représente le budget le plus important. L'accroissement prévu provient de l'accroissement des actions sur les sites et de la reprise de l'activité féminine.
- La **compétition** dispose d'un budget de 8 000 € comparable à l'année antérieure
- Le **développement des publics et structures** représente un budget de 2 000 €, essentiellement pour des actions de développement durable.
- Celui de la **promotion et la communication** remonte à 2 000 € dans la perspective de reprendre des achats de matériels de communication, notamment des vêtements.
- Les dépenses de **formation, deuxième plus important** sont prévues à 7 000 € pour la mise en pratique d'une politique volontariste de formation des pilotes mais aussi des cadres et des dirigeants des clubs.

Paris, le 17 janvier 2022

Patrice MOLLIE

Trésorier de la Ligue Paris Ile-de-France de vol libre

Ligue PIDF Vol Libre

Dépenses		2020	2021	2022
		Réalisation	Réalisation	Budget
DEVELOPPEMENT PRATIQUES SPORTIVES	1 Espaces de pratique	2 267	4 796	7 000
	2 Jeunes et journées découverte	5 626	10 706	8 000
	3 Actions féminines	4 296	2 061	6 000
	4 Handicap	-	-	500
	5 Boomerang	-	400	500
COMPETITION	6 Compétition Delta	-	-	-
	7 Compétition Parapente	4 413	7 682	8 000
	8 Compétition Cerf volant	-	-	-
	9 Compétition Kite	-	-	-
	10 Formation physique en salles	-	-	-
DEV. PUBLICS ET STRUCTURES	11 Public et structures	512	5 095	2 000
PROMOTION COMMUNICATION	12 Promotion, communication	2 282	96	2 000
FORMATION	13 Formation des encadrants sportifs des clubs	372	3 101	4 000
	14 Formation des cadres et dirigeants de structure	-	250	500
	15 Formation en salles (PSC1, secourisme)	171	267	500
	16 Formation au Delta	-	-	-
	17 Formation au Parapente	4 279	1 433	1 500
	18 Formation au Cerf volant	-	151	500
	19 Formation au Kite	1 419	-	-
TOTAUX		25 638	36 039	41 000

Bénévolat	40 900	40 900	40 900
Total	66 538	76 939	81 900

Recettes	Réalisation	Réalisation	Budget
Contrat d'objectif CNDS/ANS	8 660	0	8 660
Subvention Conseil Régional	6 467	8 093	11 630
Subvention FFVL	3 185	5 165	7 000
Cotisations perçues par la ligue	10 326	9 840	10 000
Argent généré par la ligue	6 393	6 159	6 000
Total	35 031	29 257	43 290

Bénévolat	40 900	40 900	40 900
Total	75 931	70 157	84 190

Résultat comptable	9 393	-6 782	2 290
---------------------------	--------------	---------------	--------------

Fonds propres fin d'année (banque)	106 228	99 446	101 736
------------------------------------	---------	--------	---------